

**ASSEMBLÉE DU 4 MAI 2020**



**PROGRAMME DE MISE EN COMMUN DES RESSOURCES - SERVICE D'INGÉNIERIE**

La Municipalité avait déposé, conjointement avec les municipalités d'Adstock et Tring-Jonction, une demande dans le Programme de mise en commun des ressources pour les services d'un ingénieur. Cette demande a été acceptée par le ministère. Cette entente permettra à la municipalité d'avoir accès à un ingénieur, entre 25 heures et 75 heures par année, à un taux très concurrentiel avec le marché. Une entente sera élaborée et signée éventuellement.

**DEMANDE D'APPROBATION DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE ST-FRÉDÉRIC DU PROJET DE LOTISSEMENT PORTANT LE NUMÉRO DE DOSSIER 258931 EN DATE DU 26 MARS 2020**

Attendu que Développement domiciliaire St-Frédéric a déposé un plan de lotissement qui consiste au prolongement de la rue Lehoux;

Attendu la résolution # 2020-05-115 accordant une dérogation mineure;

Attendu que ce projet de lotissement respecte la réglementation municipale;

En conséquence, il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

Que le conseil approuve le plan de lotissement préparé par Stéphane Roy, arpenteur, portant le numéro de minute 9721 et daté du 26 mars 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

**RAPPORT DES COMITÉS**

Adoption des états financiers 2019

Il est proposé par Lucie Gilbert et résolu :

Que la Municipalité Saint-Frédéric adopte les états financiers 2019 de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin présentant un excédent de fonctionnement de 3 473\$.

**CORRESPONDANCE**

Demande d'ajout d'un ped zone ou dos d'âne dans la rue Lessard

Un citoyen de la rue Lessard demande s'il est possible d'installer un ralentisseur pour les véhicules dans sa rue. Le conseil mentionne qu'un Ped zone supplémentaire sera installé dans le bas de cette rue.

**Pour le procès-verbal intégral, vous pouvez le consulter au [www.saint-frederic.com](http://www.saint-frederic.com)**



**LE FRÉDÉRICOIS**

MAI 2020



**BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FRÉDÉRIC**

**CORONAVIRUS (COVID-19)**

12 MAI

**LE PORT DU MASQUE  
EST FORTEMENT RECOMMANDÉ  
LORS DES SORTIES HORS DOMICILE**

**Surtout**

- dans les commerces
- dans les transports en commun
- et dans tout lieu où il est difficile de respecter la consigne des 2 mètres



Il peut s'agir d'un masque artisanal ou fait à la main, qu'on appelle aussi un couvre-visage

**En portant un masque, vous protégez les autres et contribuez ainsi à freiner la propagation du virus**

[Quebec.ca/coronavirus](http://Quebec.ca/coronavirus)

Votre gouvernement

Québec



Aimez notre page  
**facebook**



**Saint-Frédéric, un vent de fierté**

La municipalité offrira 4 collectes de résidus verts afin d'offrir un service écologique aux citoyens. Il est très important de respecter les consignes donnés par notre transporteur, car si non, vos sacs ne seront pas récupérés. Nous vous conseillons de mettre vos résidus verts la veille au soir. Les dates à venir sont le 22 mai, le 11 juin, le 23 octobre et le 6 novembre prochain.

Étant donné que le coût de l'enfouissement des vidanges est établi avec le poids de la collecte, le fait de mettre vos résidus verts au vidange représente des frais importants.

**Voici ce qui est considéré comme des résidus verts :**

- ♻️ Gazon ;
- ♻️ Feuilles mortes ;
- ♻️ Branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm (non attachées), longueur maximale de 60 cm ;
- ♻️ Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, retailles de haie, mauvaises herbes, etc. **sauf** plantes exotiques envahissantes (Phragmite, berce du caucase, renouée japonaise, impatiente de l'Himalaya, Salicaire pourpre);
- ♻️ Écorces, copeaux, bran de scie;
- ♻️ Sacs de papier.



Ces résidus doivent être mis **OBLIGATOIREMENT** dans des sacs de papiers COMPOSTABLES **ou** encore dans des sacs de plastiques **transparents**.

**Songez-y, plus vous participerez et plus ceci aura un impact positif sur votre compte de taxes!!!!**

### Collecte grosses ordures

Il y aura une collecte de grosses ordures le **vendredi 29 mai 2020**. Afin de s'assurer que vos rebus soient bien ramassés, nous vous demandons de les sortir la veille au soir.

Veuillez noter que les pneus, les matériaux de construction ainsi que les matières dangereuses **ne seront pas** ramassés.

Pour ce qui est de la peinture, vous pouvez la déposer sur le bord du chemin la même journée que les grosses ordures et les employés de la municipalité se chargeront de les ramasser.



### Nomination d'un nouvel employé

Bonjour à tous,

Nous avons le plaisir de vous présenter Monsieur Anthony Fortin. Il vient renforcer notre équipe des travaux publics à titre de journalier à partir de 11 mai prochain.

Originaire de Saint-Frédéric, il saura mettre toutes ses qualités et ses expériences à l'amélioration de son village natal.



Les membres du conseil municipal et le personnel s'unissent pour lui souhaiter la bienvenue.

### MARIO PELCHAT ET LES PRÊTRES

**REPORTÉ au 11 sept. 2021 à 20 heures**

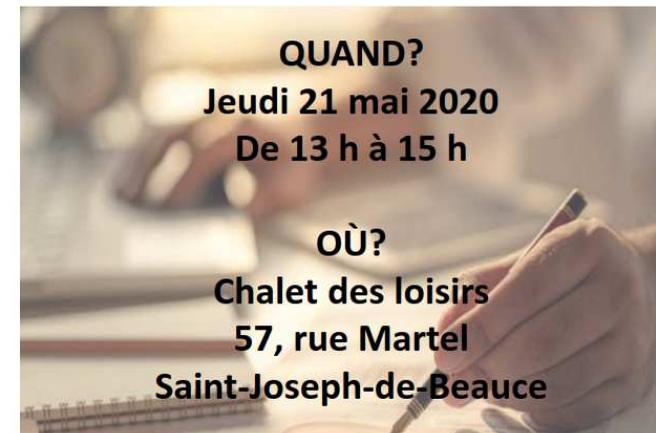
**Église de Saint-Frédéric**

Si vous aviez déjà votre billet, celui-ci sera valide.

418.426.1433



### Service d'impôts gratuit – MRC Robert-Cliche en période de Covid-19



Toute personne ayant:

- Un revenu de 25000\$ pour une personne seule, de 25 000 \$ + 2000 \$ par enfant pour les familles monoparentales ;
- Un revenu de 30 000 \$ pour un couple sans enfant et de 30 000 \$ + 2 000 \$ par enfant pour un couple avec enfant

est invitée à faire le dépôt de son dossier d'impôts (enveloppe identifiée avec nom et no. de téléphone) à l'équipe de bénévoles qui se trouvera sur place pour l'occasion.

**\*\* Procédure sans contact \*\***

## Permis de construction, rénovation ou démolition

Le printemps rime souvent avec nouveaux projets! Simple pour vous rappeler de faire une demande de permis auprès de la municipalité au moins 15 jours avant le début des travaux. Nous faisons toujours en notre maximum pour délivrer les permis dans les meilleurs délais possibles, mais de par notre réglementation, sachez que nous avons 30 jours pour le délivrer une fois la demande complète.

Le formulaire est disponible sur notre site internet. Prenez note que notre inspecteur est au bureau tous les jeudis. Afin d'assurer un meilleur service, prenez un rendez-vous. Merci!

Steeve Breton 418.426.3357 poste 105



## Abris d'auto

Selon la réglementation, vous deviez enlever vos abris avant le 15 avril. Vu les quantités importantes de neige, nous tolérerons les abris jusqu'au **15 mai maximum**.

Comme par les années passées, une tournée sera faite et des avis seront envoyés aux citoyens qui dépasseront ce délai. Merci de votre collaboration!

# VENTE DE GARAGE

23 & 24 mai 2020

Annulée

## Vente de garage

En raison de la pandémie de Coronavirus (COVID-19) qui affecte actuellement le Québec, la fin de semaine prévue au calendrier annuel les 23 et 24 mai prochain est annulée.

Nous vous laissons les coordonnées du directeur incendie et chef pompier, M. Israël Dodier, afin de pouvoir l'avertir lorsque vous faites un feu pour faire brûler des branches ou d'une plus grande importance qu'un feu de joie amical. De cette façon, les fausses alertes seront diminuées.

Avant de faire des démarches pour un feu à ciel ouvert, vérifiez sur le site internet de la SOPFEU. Si l'indice de jour est élevé ou très élevé, nous vous demandons d'attendre avant de procéder.

**ISRAËL DODIER**  
Directeur incendie & chef pompier



418 389-5718

100, ave. Commerciale  
Tring-Jonction (Qc) G0N 1X0  
israeldodier76@gmail.com

## JARDINS DONNEZ AU SUIVANT

La population de la MRC Robert-Cliche est invitée actuellement à embarquer dans le mouvement de Jardins Donnez au suivant. Que vous soyez un producteur local, une personne qui aime cultiver son jardin ou une famille qui souhaite créer son premier potager, vous pouvez faire une grande différence. Vous êtes invités à partager une partie de vos récoltes avec le comptoir d'aide alimentaire Oasis et ainsi permettre à des familles dans le besoin de manger plus de fruits et légumes de la saison. Communiquez avec l'organisme si vous désirez vous impliquer de différentes façons et publiez vos plants et vos récoltes «Donnez au suivant» sur Facebook ou Instagram en utilisant le #jardinsdonnezau suivant. Pour plus d'informations sur le mouvement, rendez-vous sur <https://clubparentaide.com/jardinsdonnezau suivant/>

## LES SERVICES DU CLUB PARENTAIDE

Malgré la pandémie de COVID-19, les services essentiels du Club Parentaide sont demeurés actifs. Ainsi, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe si vous avez besoin d'une aide alimentaire ou encore, de soutien pour traverser des moments difficiles. Notre équipe est là pour vous! De plus, à toutes les deux semaines, sur inscription, vous pouvez participer aux ateliers de discussion «Entre parents» qui se déroulent directement en ligne. Tous nos autres services (cuisines collectives, Camp Répit, ateliers, formations, etc.) reprendront dès que nous le pourrons.

N'hésitez surtout pas à nous joindre à :

[info@clubparentaide.com](mailto:info@clubparentaide.com)

418-397-1460

# ACHETONS LOCAL



CHAMBRE DE COMMERCE  
DE SAINT-FRÉDÉRIC



CHAMBRE DE COMMERCE  
DE SAINT-FRÉDÉRIC

Desjardins

Desjardins Caisse de Beauce-Centre  
Partenaire de notre succès



### Collecte des bouteilles et canettes vides

Compte tenu de la situation reliée au Covid-19, la plupart des commerçants n'acceptent temporairement plus le retour de bouteilles et canettes vides. Le club Lions a décidé de faire une collecte additionnelle à sa traditionnelle collecte de janvier pour amasser vos bouteilles et canettes vides. Dès que la situation le permettra, nous vous informerons de la date de collecte dans les quatre municipalités le tout, en conformité avec les consignes de la sécurité publique.

Nous vous encourageons à les conserver jusqu'à notre collecte afin de soutenir nos œuvres.

## INFORMATION AUX PERSONNES DE 70 ANS ET PLUS

**Nous faisons les commissions pour les personnes âgées de plus de 70 ans qui n'ont personne pour les aider.**

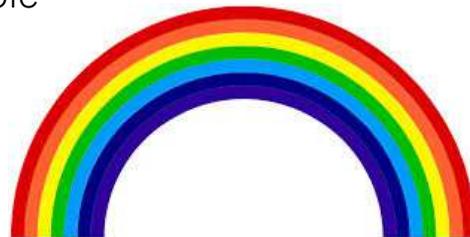
Bonjour, nous sommes des bénévoles et ne sommes pas associés à aucune entreprise. Notez que des changements ont été apportés. Si vous avez des enfants dans la région, vous devrez leur demander de faire vos commissions. Nous demandons maintenant 5\$ par service. Laissez-nous vos noms et numéro de téléphone, un bénévole vous contactera dès que possible.

Bonne journée!

**(418) 338-4670**

Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Chaque geste compte



## Rubrique « Ç'a l'air »

« Ç'a l'air que la municipalité va faire une nouvelle rue... »

C'est bien important la pandémie de coronavirus, mais il faut aussi que les projets avancent, il faut continuer de construire notre village comme il faut continuer de construire notre pays malgré tout ce qui arrive.

Vous avez vu circuler les avis publics concernant le projet de prolongement de la rue Lehoux dont les travaux sont prévus dès la fin du mois de mai ou au début de juin. Cela a une importance autant pour les citoyens du secteur qui sont les premiers concernés que pour l'ensemble des citoyens de Saint-Frédéric qui ont le droit de savoir quels sont les projets de la municipalité ainsi que leur impact financier.

Pour clarifier très clairement la question en titre de cet article : Non, ce n'est pas du tout la municipalité qui réalise le prolongement de la rue Lehoux! Il s'agit d'un projet privé entièrement réalisé par le promoteur, les Développements domiciliaires Saint-Frédéric. La municipalité ne va donc pas investir un seul dollar à ce moment pour la phase de construction du prolongement de la rue.

Depuis déjà plusieurs années, notre municipalité accuse un sérieux retard en construction résidentielle, ce qui creuse notre capacité à rencontrer les dépenses qui augmentent continuellement en plus de fragiliser l'avenir au plan démographique. On ne peut pas se le permettre.

Pour aider à propulser les projets, la municipalité va tout de même collaborer étroitement avec le promoteur du projet, comme nous le ferions avec tout autre promoteur. Un règlement sur les ententes promoteur a d'ailleurs été adopté en avril, ce qui n'existait pas à ce jour chez nous. Ainsi, dans le cadre de l'entente convenue avec le promoteur, celui-ci fournit les plans réalisés par l'ingénieur, les relevés et plans de lotissement réalisés par l'arpenteur, il assume les coûts du technicien en génie civil choisi par la municipalité pour assurer la conformité des travaux, en plus de couvrir tous les frais de construction, autant de la machinerie que des matériaux.

La municipalité va fournir la main d'œuvre de ses employés pour faire l'installation des différentes composantes des infrastructures de services et pour suivre le chantier. Ainsi, lorsque la rue sera cédée à la municipalité à la fin des travaux, nous allons déjà très bien en connaître la construction pour en assurer la maintenance à long terme. Le service des travaux publics accompagne étroitement le promoteur dans la préparation du projet pour coordonner les travaux et rechercher les meilleures opportunités possibles. La municipalité s'est engagée à fournir les bornes fontaines que nous avons déjà en inventaire et, une fois que la construction de la rue sera complétée et qu'elle aura été cédée à la municipalité, nous ferons les travaux de pavage quand les premières constructions commenceront à contribuer à la richesse foncière.

Comme dans tout projet, nous avons dû composer avec des contraintes majeures notamment en lien avec toute la réglementation qui concerne le ruisseau qui traverse le secteur. Nous avons été accompagnés tout au long du projet par les professionnels qualifiés afin de nous conseiller pour gérer cela. Le plus important, c'est de régler les incertitudes pour les résidents du secteur et de créer des opportunités à partir des différentes contraintes pour aménager un superbe quartier.

Ainsi, à la fin des travaux, au moment de céder la nouvelle rue à la municipalité, le promoteur cédera également un demi terrain afin d'aménager un petit parc urbain pour les familles du secteur. Le promoteur cédera également un sentier piétonnier d'environ 12 pieds de large permettant de relier la rue Lehoux avec la rue Grondin par le ponceau qui enjambe le ruisseau assurant la circulation sécuritaire pour les enfants et les familles avec le reste du village. Enfin, le promoteur cédera également toute la largeur du ruisseau lui-même ainsi que la bande de protection riveraine d'environ 30 pieds de chaque côté, pour toute la partie qui traverse le quartier ainsi que tout le long de la route 112, où la municipalité souhaiterait à plus long terme mettre en place un modèle d'aménagement naturel des berges afin de réduire l'érosion, protéger du vent et créer un environnement qui met en valeur notre municipalité.

Martin Nadeau, Maire